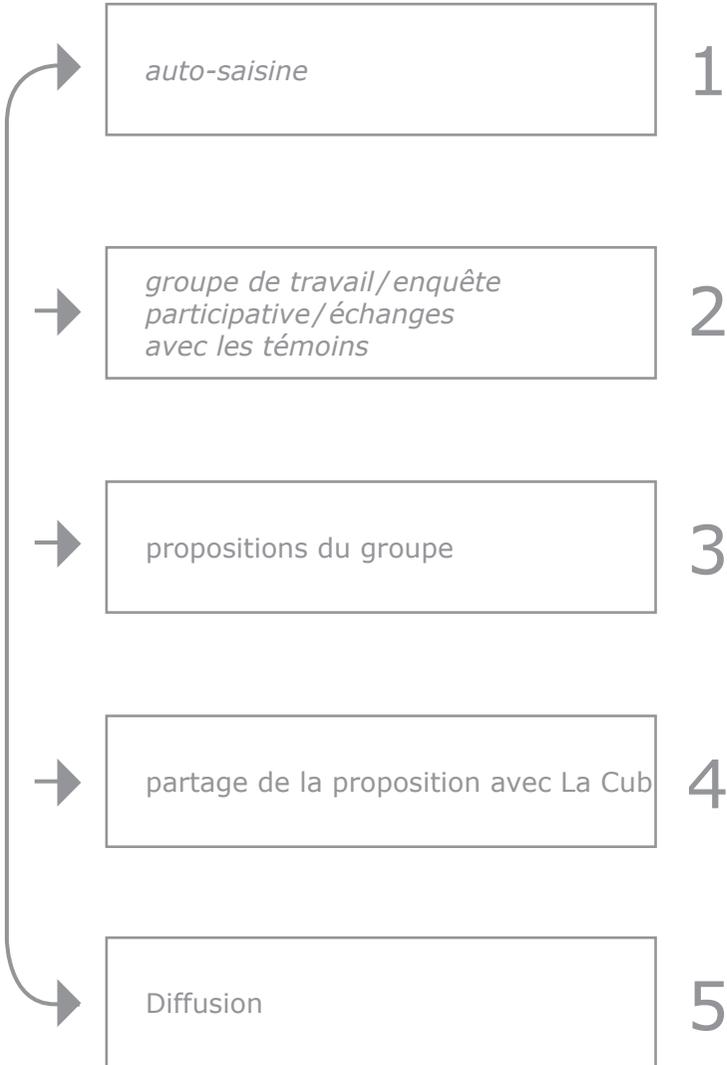


Comment La Cub peut-elle contribuer à l'émergence de projets culturels transcommunaux ?

Contribution du C2D
Auto-saisine «culture et développement urbain»



- o **Etapes**, *page 5*
- o **Préambule**, *page 7*
- o **Méthodologie**, *page 9*
- o **Réflexion du groupe de travail**, *page 13*
- o **Extrait de l'appel à projet**, *page 25*
- o **Annexes**, *page 33*
 - > *composition du groupe de travail du C2D*
 - > *synthèse des résultats de l'étude participative*



► **Fonctionnement du Conseil de développement durable de l'agglomération bordelaise**

Le Conseil de développement durable de l'agglomération bordelaise est une structure de démocratie participative mise en place par la Communauté urbaine de Bordeaux. Il est composé de 160 membres issus de la société civile : acteurs économiques, syndicaux, associatifs, représentants d'organismes publics, citoyens des communes composant La Cub, personnalités qualifiées... Il est présidé par une personnalité indépendante également issue de la société civile.

Le Conseil de développement est saisi par la Communauté urbaine de Bordeaux afin de s'exprimer sur différents sujets chaque année. En plus de ces saisines, le Conseil de développement détermine des auto-saisines, c'est-à-dire des sujets de travail arrêtés par les membres eux-mêmes (étape 1). C'est le cas notamment de ce travail sur le lien entre culture et développement urbain, dont le sujet a été considéré par le C2D comme primordial pour le devenir du territoire métropolitain.

Le Conseil de développement s'organise en groupes de travail. Chacun est chargé de l'un des sujets du programme annuel (saisines et auto-saisines). Le groupe détermine sa méthode de travail et procède à l'ensemble des investigations qu'il juge utile à sa production. Il désigne en son sein un (des) rapporteur(s) (étape 2).

A l'issue de son travail, le groupe formule des propositions (étape 3) qu'il peut éventuellement discuter avec les interlocuteurs de son choix.

Ces propositions sont ensuite communiquées pour avis à l'ensemble des membres du Conseil de développement en vue de l'adoption d'un avis du C2D (étape 4).

Les étapes suivantes peuvent varier selon le type de production.

› Modalités de travail du groupe culture et développement urbain

Le Conseil de développement durable de l'agglomération bordelaise considère que la question du développement urbain ne peut être abordée de manière pertinente sans un regard sur la culture, en tant que potentiel fédérateur et donneur de sens au territoire, c'est pourquoi il a souhaité réfléchir et faire des propositions en ce sens.

Ce sujet constitue l'une des quatre auto-saisines traitées en 2009 / 2010

Le Conseil de développement durable a constitué un groupe de travail. Il se compose d'une quinzaine de membres (cf. annexes). Ses rapporteurs sont : Anne Peltriaux, Eric Roux, Aude Rouyère et Françoise Taliano-Des Garets.

» Déroulé du travail

Le groupe de travail a adopté la démarche suivante :

- ▶ quatre réunions se sont tenues entre les membres du groupe de travail afin de définir précisément à la fois la problématique et la méthodologie de travail. Au final, la question que souhaite poser le groupe est « **Comment La Cub peut-elle contribuer à l'émergence de projets culturels transcommunaux ?** ». Pour y répondre, le groupe a souhaité être éclairé sur les rêves et les freins du territoire. L'objectif était de concevoir un outil à destination de La Cub (en l'occurrence un appel à projet) dont elle pourrait se saisir pour contribuer au développement de projets conçus sur des territoires de vie qui s'affranchissent des frontières administratives communales.
- fin mars à juillet 2009 -

L'enquête participative : le groupe a souhaité être éclairé par une enquête participative menée auprès d'habitants, d'acteurs culturels de l'agglomération et d'agents communautaires. Le cabinet Baze sh composé d'une sociologue et d'une psychosociologue a assuré la prestation.

- ▶ trois réunions (dont deux avec le prestataire) ont servi à cadrer les attentes du groupe vis-à-vis de l'enquête participative - *novembre et décembre 2009* -
- ▶ deux réunions de présentation (l'une de la phase 1 de l'enquête : le recueil de témoignages d'habitants, d'acteurs culturels du territoire et d'agents communautaires, l'autre du rapport final d'analyse) ont été assurées par le prestataire. - *avril 2009 et décembre 2010* -
- ▶ deux réunions de rencontre du groupe de travail avec les témoins de la phase 1 de l'enquête (phase 2) se sont tenues (une avec les agents communautaires et l'autre avec les acteurs culturels et les habitants). - *septembre et novembre 2010* -

Le travail interne au groupe, en parallèle et suite à l'enquête :

- ▶ une réunion avec les acteurs culturels du C2D non membres du groupe a permis d'aborder la question des rêves et des possibles. - *février 2009* -
- ▶ six réunions se sont tenues à la fois pour préparer les entretiens avec les témoins, pour débriefer suite à ces mêmes entretiens, et pour rédiger la proposition d'appel à projet. - *septembre 2010 à janvier 2011* -



REFLEXION
du groupe de travail

**Comment La Cub peut-elle contribuer à
l'émergence de projets culturels
transcommunaux ?**

La présente partie du rapport traduit la **réflexion collective du groupe de travail** qui s'est réuni pendant près de deux ans afin de faire ses propositions. Le groupe remercie les services communautaires, les acteurs culturels et les habitants, qui ont volontiers donné de leur temps et accepté de venir échanger et partager leur vision.

Apporter une contribution à la question du lien entre culture et développement urbain, c'est avant tout s'interroger sur le rôle de la culture dans le développement, au sens large, du territoire. Car sans la culture, quel sens, quelle histoire, quelle cohérence, quelle(s) identité(s) et donc quel caractère propre un territoire peut-il revêtir ?

Il s'agit donc nécessairement de se questionner sur les liens entre territoires administratifs et territoires vécus, en tentant de répondre à cette question :

«**Comment La Cub peut-elle contribuer à l'émergence de projets culturels trans-communaux ?**»

► **1. Le choix d'une proposition qui privilégie l'expérimentation à la solution toute faite : une autre façon d'aborder la question des compétences**

Les premières réunions ont été consacrées à la rédaction de la problématique. L'essentiel du débat a porté sur la question d'une prise de compétence culture par La Cub, ou plutôt sur la façon d'aborder cette question. Pour le groupe, à l'unanimité, La Cub devra un jour ou l'autre (et le plus tôt sera le mieux) se doter d'une compétence culture. C'est primordial pour le devenir du territoire.

Il s'agissait donc d'opérer un choix entre deux options :

- soit cette question était abordée par le groupe de manière frontale, par le biais d'une préconisation (voire d'une injonction) faite à La Cub de se doter d'une compétence culture,
- soit il s'agissait, en prenant acte de l'absence de compétence, de se questionner sur les modalités possibles d'intervention culturelle à des échelles « infra intercommunales » (c'est-à-dire sur des territoires de l'agglomération s'affranchissant des frontières communales). Ce sont ces interventions culturelles possibles que le groupe a nommées « projets culturels transcommunaux¹ ».

Dans le premier cas, il s'agissait de choisir le rapport de force. L'avantage était d'avancer clairement et, en posant un « pavé dans la mare », de tenter d'obliger La Cub à se positionner, elle aussi, clairement. Le risque majeur identifié par le groupe était que les élus se braquent face à un discours aussi tranché et peu nuancé, et adoptent une position de repli. Cette position frontale a semblé au groupe peu compatible avec son désir de déboucher sur des échanges constructifs autour de ses propositions.

Dans le second cas, le groupe partait du constat d'une réalité d'existence politique (au sens conceptuel et non administratif du terme) de territoires de vie et de développement potentiel de projets culturels à cheval sur plusieurs communes. Si aujourd'hui on assiste à des rapprochements communaux², force est de constater que les initiatives culturelles « trancommunales » (en particulier non institutionnelles) sont très peu développées, notamment par manque d'interlocuteur institutionnel à ces échelles. Partant de ce constat, l'idée était de réfléchir à des moyens et de proposer un outil à La Cub lui permettant d'expérimenter des façons de contribuer à l'émergence de projets transcommunaux.

L'inconvénient de cette deuxième option était pour le groupe son approche *a priori* moins ambitieuse que celle de l'option précédente. Cependant, très rapidement elle été choisie pour ses avantages pragmatiques : elle permettait de sortir du discours de posture

¹ Le terme « transcommunal » a été préféré à « intercommunal », ce dernier pouvant prêter à confusion avec l'ensemble du territoire de La Cub, là où le premier invente des « quartiers intercommunaux ».

² Par exemple entre communes de la rive droite pour une politique culturelle de Hauts de Garonne, entre Méribat et Pessac notamment pour l'organisation des « Vibrations Urbaines », entre Blanquefort et Saint-Médard-en-Jalles avec la création d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle...

et du risque de l'opposition de principe pour aller vers une proposition concrète (un outil à expérimenter). De surcroît, cette option présente l'avantage de se questionner de manière plus qualitative et complexe, puisqu'elle oblige à sortir :

- d'une part du «prêt-à-penser» les politiques culturelles, en tenant compte d'une nouvelle réalité de territoires trancommunaux impliquant de nouvelles attentes,
- d'autre part de la position du «tout ou rien» (conflit entre prise et non prise de compétence culture), qui implicitement remet en cause la compétence communale, pour choisir un autre chemin en s'interrogeant au final sur le contenu : quelle éventuelle compétence pour La Cub? Que pourrait-elle recouvrir? Selon quelle philosophie (et notamment **quelle complémentarité avec les communes**)?

Car en effet, l'ambition de cet outil, (qui prendra la forme au final d'un appel à projet) est bien aussi de participer, via une évaluation de sa mise en œuvre, à dessiner les contours d'une éventuelle future prise de compétence, dans la complémentarité Cub / communes plutôt que dans leur mise en concurrence. L'objectif étant d'encourager une expérimentation en matière de gouvernance culturelle en partant du terrain.

› 2. La nécessité pour le groupe d'un éclairage « qualitatif » sur les besoins, les freins, les rêves et les désirs du territoire

Pour construire sa réflexion, le groupe a estimé qu'il fallait sonder les acteurs du territoire et échanger avec eux sur leurs rêves, leurs empêchements, l'idée qu'ils se font des liens entre culture et développement urbain, de leur réalité de pratique du territoire de l'agglomération dans leur vie quotidienne en général et leurs pratiques culturelles en particulier... Il s'agissait de sonder non pas les faits mais les représentations (notamment en matière d'offre et de pratiques), le groupe considérant que ces représentations jouent un rôle non négligeable sur les pratiques réelles.

Le recours à la technique d'enquête ou de sondage a fait l'objet de débats au sein même du groupe de travail : les informations qu'ils délivrent forment-elles une « opinion publique », une vérité homogène ? Cette idée d'une opinion publique (qu'il suffirait de sonder pour prendre la bonne décision) ne paraissait pas satisfaisante, en particulier dans le domaine de la participation citoyenne : **le C2D cherche à installer du débat et à permettre l'expression de la diversité des points de vue.** Aussi, le groupe culture et développement urbain a souhaité éviter que l'enquête ne se résume dans une opinion publique. C'est pourquoi il a demandé :

- non seulement dans un premier temps d'être éclairé par un recueil de témoignage non « classique », avec des entretiens individuels mais aussi collectifs, l'idée étant que les « sondés » construisent déjà entre eux des constats, des rêves, une pensée partagés,
- mais encore dans un second temps de rencontrer les personnes qui ont répondu à l'enquête pour approfondir leurs réponses, cette méthode permettant de pallier l'effet « opinion publique » de l'enquête, d'éviter de niveler les réponses.

Le groupe a donc bénéficié d'une «enquête participative»³ auprès d'échantillons de trois familles d'acteurs, réalisée par une sociologue et une psychosociologue, dont les caractéristiques principales sont :

- d'être basée sur les représentations,
- d'être composée de recueil de témoignages (individuels et collectifs) remis en dialogue entre les témoins et les membres du groupe de travail, l'idée étant bien d'interroger les résultats de l'enquête et de s'en saisir de manière active plutôt que de les considérer comme une Vérité qui vaudrait préconisation.

Cette enquête a consisté à :

A. Récolter des témoignages auprès d'acteurs de l'agglomération

Il s'agissait de recueillir les paroles d'une cinquantaine de personnes :

- des «habitants» de l'agglomération représentant environ 2/3 des témoins, sélectionnés de manière à assurer une diversité de genre, d'âge, de commune d'habitation, de catégorie socio-professionnelle, de situation familiale (seul ou en couple, avec ou sans enfants)...
- des acteurs culturels : institutionnels et non institutionnels, opérateurs, artistes...
- des acteurs publics institutionnels : agents communautaires (pour des raisons de calendrier, il n'a pas été possible d'interroger un panel d'élus).

Cette récolte s'est faite sous la forme d'entretiens (individuels ou collectifs) sur la base de questions préparées avec le groupe de travail.

Elle a fait l'objet d'une restitution qui a permis de préparer la phase suivante.

³ Une synthèse des résultats et de l'analyse de cette enquête est située en annexe de ce document. Elle est aussi téléchargeable dans son intégralité sur le site internet du C2D.

B. Organiser des rencontres entre les personnes « témoins » et le groupe de travail

Des réunions « bipartites » (dialogue entre le groupe de travail du C2D et les témoins) se sont donc tenues sur la base des résultats des entretiens de la phase précédente (entretiens et recueil de témoignages) et des attentes du groupe de travail.

C. Les constats

Faisant le triple constat :

- d'une offre culturelle exhaustive sur le territoire communautaire mais peu lisible et peu cohérente (défaut de connaissance et de mutualisation des acteurs entre eux, défaut d'identité métropolitaine),
- d'un déficit d'accompagnement des publics vers la découverte,
- d'un déficit de connaissance de l'offre existante,

le groupe de travail a choisi de proposer à La Cub un outil expérimental de type « appel à projet », qui permettrait d'encourager l'émergence de projets culturels d'agglomération contribuant à l'identité du territoire.

› 3. Les propositions : aider ou encourager la mutualisation

Différents outils ont été envisagés, souvent complémentaires, comme moyens de recoudre le territoire métropolitain, lui donner de la cohérence en matière de développement culturel et faire émerger du sens.

Deux outils ont été identifiés comme intéressants : la création d'un agenda culturel (ou autre observatoire) à l'échelle de l'agglomération, et la possibilité d'encourager des projets culturels transcommunaux, par le biais d'un appel à projet.

A. Un outil (agenda, observatoire...) de recensement de ce qui existe à l'échelle de l'agglomération

Cet outil semble un préalable à toute réflexion approfondie et élaboration d'une politique culturelle d'agglomération. Possiblement décliné sous plusieurs formes, il aurait le mérite de répondre aux besoins des différents acteurs :

En rassemblant les informations, il permettrait de rendre visible et lisible l'offre **pour les habitants** de l'agglomération, tant en ce qui concerne les «pratiques actives» (cours de théâtre, dessin, musique, danse..., lieux de création à disposition d'amateurs, individus ou groupes, etc.) que les pratiques en tant que spectateur (visite d'expositions, cinéma, spectacle...). Cet outil pourrait prendre la forme d'un journal, d'un site internet, de bornes consultables aux arrêts de tram pour les spectacles du jour ou de la semaine...

En permettant à chacun de diffuser son information, cet outil permettrait aussi **aux différentes communes** de La Cub non seulement de voir ce qui se fait ailleurs mais aussi d'être plus visible et donc de valoriser son action culturelle à l'échelle de l'agglomération.

Enfin, en recensant ce qui se fait, où, par qui, il permettrait **aux acteurs culturels** de s'identifier entre eux : cela leur permettrait de se connaître, de se solliciter mutuellement pour travailler ensemble ou partager des expériences. Il s'agirait de créer la possibilité d'un véritable réseau métropolitain des acteurs. A titre d'exemple de son utilité, cet outil, s'il avait existé dès aujourd'hui, aurait été précieux pour les acteurs culturels souhaitant répondre à l'appel à projet présenté ci-après.

B. Un outil (appel à projet) d'encouragement et de valorisation de projets culturels transcommunaux

Partant du constat qu'il était aujourd'hui très difficile pour les acteurs culturels, par manque d'interlocuteur institutionnel, de concevoir un projet à une échelle transcommunale (il en existe d'ailleurs très peu sur l'agglomération), le groupe a souhaité proposer un outil qui permettrait à La Cub, si elle décide de s'en saisir, d'encourager de telles démarches. Conçu sur le modèle de ce qui peut se faire à l'échelle de l'Union Européenne, cet appel à projet pourrait être mis en œuvre de manière expérimentale. En fonction du contenu des réponses (candidatures) proposées, des types d'acteurs candidats et de ce que les projets lauréats pourraient amener au territoire, l'évaluation de la mise en œuvre de cet appel à projet pourrait permettre d'affiner les contours (en cernant mieux les complémentarités nécessaires entre Cub et communes) d'une éventuelle prise de compétence...

Cet appel à projet part de l'existant et ambitionne de valoriser les ressources culturelles du territoire de La Cub en les mutualisant. Il est guidé par la volonté d'améliorer l'égalité entre communes sur le plan de l'offre culturelle et l'égalité en matière d'accès à la culture des citoyens de La Cub. Il souhaite rapprocher l'offre culturelle des habitants et concourir au développement de leurs pratiques culturelles.



EXTRAIT
de l'appel à projet proposé
par le C2D à La Cub

**Développer une action culturelle
transcommunale**

► 1. Inscription dans le contexte national

Si l'agglomération est clairement devenue le territoire de la vie quotidienne, la culture reste très largement une compétence communale. Cela est très important pour continuer d'envisager des actions dans la proximité. Pour autant, le constat est aussi à la nécessité de cohésion d'ensemble. Si d'autres agglomérations françaises ont choisi de se doter partiellement d'une compétence culture, il s'agit plutôt pour La Cub, en lançant cet appel à projet, d'inventer et d'expérimenter dans un premier temps de nouveaux modes d'interventions complémentaires (ou « en creux ») à l'action communale. L'idée est de soutenir les acteurs culturels en permettant la fédération d'énergies et de territoires (il s'agit d'envisager la question culturelle dans sa capacité de « couture » du territoire). Cela permettra aussi d'apporter une plus-value aux actions des communes.

► 2. Rappel du contexte communautaire

Consciente de la nécessité d'entamer une réflexion sur la place de la culture dans le développement urbain et le rayonnement métropolitain, La Cub a créé en octobre 2009 la « mission urbanité-culture(s) ». Dans un premier temps, il s'agissait pour celle-ci d'évaluer l'intérêt du développement culturel pour l'attractivité et l'avenir du territoire de la Communauté urbaine, dans le prolongement des politiques culturelles conduites par les communes. Au vu des conclusions, cette mission a été prolongée afin :

- de venir en appui aux communes qui en manifesteront le souhait, en développant des outils susceptibles de conforter et de mettre en synergie leurs initiatives culturelles, principalement celles visant à s'inscrire dans un territoire élargi.
- de contribuer à l'émergence du « fait métropolitain » en prenant en compte la créativité, la diversité des pratiques culturelles et d'urbanité qui irriguent le territoire.

Par ailleurs, dans un souci d'améliorer et d'approfondir à la fois l'articulation et la complémentarité entre les communes et La Cub, la nouvelle mandature a impulsé une nouvelle forme de relation contractuelle traduite par les «contrats de co-développement». Il s'agit pour les élus de répondre à de nouveaux enjeux prenant en compte les besoins aux différentes échelles et la complexité croissante des liens entre ces échelles, de part les évolutions des modes de vie et de pratique du (des) territoire(s).

Parallèlement, le C2D (Conseil de Développement Durable de l'agglomération bordelaise, instance de participation citoyenne de La Cub) s'est autosaisi d'une réflexion sur le thème «Culture et développement urbain», et s'est donné comme problématique : «Comment La Cub peut-elle contribuer à l'émergence de projets culturels transcommunaux?».

› 3. Objectifs de l'appel à projet

Il s'agit pour la Communauté urbaine de faire émerger des projets culturels qui ébauchent un territoire métropolitain.

Les projets devront donc permettre notamment de rassembler des publics issus de différentes communes de l'agglomération et de développer des synergies durables entre acteurs, sur différents territoires de La Cub à des échelles transcommunales (ces territoires doivent véritablement être mis en lien).

› 4. Porteurs de projets éligibles

Les porteurs éligibles à cet appel à projet sont des acteurs culturels intervenant déjà sur l'agglomération et proposant un projet pour la Communauté urbaine, à l'exception des communes (par exemple : acteurs associatifs investis dans la vie, le développement, la découverte des potentialités du territoire).

Une construction financière du projet sur la durée devra avoir été prévue : autofinancement, financements publics et privés...

› 5. Règles de soutien (à négocier avec La Cub)

En fonction des besoins, La Cub pourra soutenir les projets retenus de différentes manières :

- aide au financement
- don de Tickartes
- impression sur Tickartes
- mise à disposition d'encarts promotionnels (sur le réseau Tram et Bus de La Cub, via les outils de communication de La Cub : site internet, journal de La Cub...)
- mise à disposition de bus
- mise à disposition de moyens d'ingénierie (agent Cub) pour soutien juridique, technique...
- mise à disposition temporaire de terrain (friches)
- prise en charge d'un buffet.

› 6. Critères d'appréciation des projets

Les projets devront :

Développer une dynamique de pratiques culturelles et encourager l'accès de tous à la culture (quels que soient l'âge, le milieu socio-culturel, la provenance géographique...) :

- par une politique tarifaire adaptée,
- en facilitant les déplacements,
- en développant les partenariats institutionnels.

En partant des potentialités du territoire et de ses acteurs, être novateur et favoriser la participation des habitants.

Critères facultatifs :

Les projets pourront être multidisciplinaires.

› 7. Instruction des dossiers

Une commission de concertation culturelle étudie l'ensemble des projets déposés et établit des propositions de financement. Elle peut également émettre des réserves ou demander des compléments d'information sur les projets.

Elle est composée de manière tripartite (à affiner avec La Cub) :

- des élus de La Cub et des communes (notamment la vice-présidente en charge des relations avec les communes, contrats territoriaux et rayonnement d'agglomération, mais aussi des membres de commissions comme la commission urbanisme, des adjoints à la culture...)
- des agents communautaires (mission urbanité-culture(s), direction du C2D, services en charge de la fiscalité et des aides publiques...)
- des personnes issues de la société civile, notamment des représentants du C2D (dont des membres qui ont participé à l'élaboration de la réflexion sur «culture et développement urbain»).

Cette commission de concertation culturelle pourra demander à rencontrer le ou les candidats s'il souhaite apprécier différemment et de manière complémentaire le (les) projet(s) avant d'arrêter son choix.

Les propositions de la commission seront ensuite présentées à la décision des élus délibérant en Conseil de Cub après la présentation des propositions au Bureau.



ANNEXES

**Composition du groupe de travail du C2D
Synthèse des résultats
et de l'analyse de l'enquête participative**

Les membres du groupe de travail :

Jean-Jacques Amyot, OAREIL (Office Aquitain de Recherches, d'Etudes, d'Information et de Liaison sur les problèmes des personnes âgées)

Anne-Louis Brosseau, régisseur, metteur en scène

Jean-Charles De Munain, architecte, citoyen de Gradignan

Gérald Elbaze, Médias-Cité

Gabi Farage, le Bruit du Frigo

Bernard Favre, Cap Sciences

Sylvie Giberay, librairie Mollat

Jean-Claude Guicheney, Ligue des Droits de l'Homme

Laura Innocenti, citoyenne de Bordeaux

Guy Moncet, citoyen du Haillan

Jean-Claude Morisson, ATD ¼ Monde

Brigitte Nabet, association Culturelle Israélite de la Gironde

Karine Oudot, APACOM (l'Association des Professionnels Aquitains de la Communication)

Anne Peltriaux, les Arts Au Mur - Artothèque de Pessac

Eric Roux, Rockscool Barbey

Aude Rouyère, professeur de Droit Public à l'Université de Bordeaux 4

Françoise Taliano-Des Garets, professeur des Universités d'Histoire Contemporaine, coordinatrice des rencontres Sciences Po - Sud Ouest.

► **Recueil de témoignages sur les besoins et les attentes dans le champ de la culture et du développement urbain à l'échelle de l'agglomération bordelaise**

Cette enquête est basée sur les représentations (notamment en matière d'offre et de pratiques), le groupe partant du postulat que ces représentations jouent un rôle non négligeable sur les pratiques réelles.

Il s'est agi de recueillir les paroles d'une cinquantaine de personnes :

- des «habitants» de l'agglomération représentant environ 2/3 des témoins, sélectionnés de manière à assurer une diversité de genre, d'âge, de commune d'habitation, de catégorie socio-professionnelle, de situation familiale (seul ou en couple, avec ou sans enfants)...
- des acteurs culturels : institutionnels et non institutionnels, opérateurs, artistes...
- des acteurs publics institutionnels : agents communautaires. Pour des raisons de calendrier, il n'a pas été possible d'interroger un panel d'élus.

Cette étude s'articule autour de cinq parties :

» **Préambule**

Eléments de contexte

Méthodologie et outils

⁴ Cette étude est téléchargeable dans son intégralité sur le site internet du C2D.

» **La culture sur l'agglomération bordelaise (les constats issus des différentes rencontres)**

Le territoire et la culture

L'offre culturelle

Les pratiques culturelles

Les freins exprimés dans la pratique et la découverte de l'offre

» **Trois approches pour une lecture affinée de ces constats**

Une identification au territoire difficile en terme de culture

Différents cheminements de la culture (culture *In* et *Off*/ culture *de masse* et *élitaire*)

Pas une pratique mais des pratiques : l'accès de publics divers à des offres multiples

» **Freins et leviers pour l'émergence de projets culturels trans-communaux**

La question de la mise en place de projets culturels trans-communaux

» **Réflexions et pistes d'actions autour d'un futur appel à projet**

L'échelle transcommunale : une échelle territoriale pertinente

Des attentes concrètes de la part des publics auditionnés

Au regard de l'appel à projet : des questionnements à prendre à compte

Des priorités pour l'action : les points importants et les écueils à éviter.

► 1. Préambule

» Contexte

Ce recueil de témoignages s'inscrit dans le cadre d'une auto-saisine sur le thème « Culture et développement urbain » du Conseil de Développement Durable de l'agglomération bordelaise.

L'intervention du Cabinet Baze SH consistait à mener une enquête qualitative basée sur un recueil de témoignages et d'expériences de différents acteurs (habitants, acteurs culturels, agents communautaires) dans le but de venir enrichir les réflexions du groupe portant sur la question suivante :

« Comment La Cub peut-elle contribuer à l'émergence de projets culturels transcommunaux ? »

» Méthodologie et outils

Phase 1 : Recueil de témoignages collectifs et individuels auprès d'habitants, d'acteurs culturels et d'agents communautaires

Phase 2 : Mise en situation d'échange et de dialogue (organisation de rencontres) entre les témoins et les membres du groupe de travail du C2D.

La méthodologie retenue a favorisé une approche qualitative.

Pour les entretiens collectifs, les objectifs étaient :

- de recueillir un matériau enrichi des visions croisées de différents acteurs,
- d'amener les témoins à se décentrer de leurs expériences pour construire, de manière partagée, une réflexion en matière de culture et de transcommunalité.

Il ne s'agissait donc pas :

- de quantifier des pratiques, attentes ou besoins,
- d'aboutir à une vision objectivée de l'état des représentations et des points de vue sur l'agglomération.

Le recueil de témoignages (phase 1)

Ateliers collectifs (échanges, appel à l'imagination et à la créativité des différents témoins) à partir de questionnements spécifiques :

- usagers et non usagers : échanges à partir de leurs envies et de leurs pratiques
- agents communautaires : échanges autour de la notion de transcommunalité
- acteurs culturels (artistes et opérateurs) : échanges autour de leurs expériences et envies vis-à-vis de projets culturels transcommunaux.

Entretiens individuels (objectif : approfondir des spécificités, des attentes ou des problématiques personnelles qui ne peuvent pas être développées lors d'ateliers collectifs, dans un discours commun, bâti sur un consensus) à partir de questionnements spécifiques :

- les vécus et pratiques culturels de chacun
- l'offre culturelle sur l'agglomération bordelaise
- les freins et moteurs à la pratique culturelle
- l'image de l'agglomération bordelaise et de ses territoires en matière de culture.

La mise en dialogue des témoins avec le groupe de travail du C2D (phase 2)

Une rencontre groupe de travail (C2D) / acteurs culturels et agents communautaires sur :

- le rôle et le positionnement possibles de La Cub en matière de culture (hors prise de compétence)
- le contenu envisageable pour un futur appel à projets visant encourager la culture à une échelle transcommunale.

Une rencontre groupe de travail (C2D) / habitants de La Cub sur :

- les différentes pratiques, les territoires de pratiques culturelles, l'accès à l'offre, la découverte...
- le rôle que pourrait tenir La Cub en matière de culture sur l'agglomération bordelaise.

► 2. La culture sur l'agglomération bordelaise (les constats issus des différentes rencontres)

» Le territoire et la culture

Pas de réelle identification au territoire en lien avec la culture :

- un sentiment d'appartenance à un territoire de vie commun...
- ... mais pas d'identification culturelle au territoire.

Une image forte de la ville centre :

- Bordeaux, une place à part dans les esprits
- un centre ville comme point fort d'ancrage des représentations culturelles.

Sur les territoires moins centraux : des situations hétérogènes

- certains territoires sont marqués par des spécificités culturelles et leur image rayonne à une échelle transcommunale voire à l'échelle de l'agglomération entière
- d'autres ne sont que rarement cités et identifiés en matière de culture.

» L'offre culturelle

L'offre existante sur le territoire :

- jugée exhaustive et de qualité
- perçue souvent comme « trop élitaire ».

Une perception d'un manque de cohérence et de mise en réseau :

- manque de cohérence entre les programmations sur les différentes communes
- manque de connaissance et de travail en réseau entre les différents acteurs à une échelle transcommunale.

Des problèmes identifiés dans l'émergence et la pérennisation de l'offre culturelle : des logiques de guichet :

- qui guident et orientent culturellement la production d'offres
- qui ne favorisent pas le travail en partenariat mais plutôt la mise en concurrence.

» **Les pratiques culturelles**

Pas une culture mais des pratiques culturelles.

Des pratiques différentes avec des repères territoriaux changeants :

- selon la manière d'aborder la culture : par une recherche d'offre précise ou par la découverte d'un territoire
- selon le fait d'être acteur ou spectateur.

Les moteurs de la pratique culturelle

- l'envie, la recherche de plaisir, l'intérêt, la recherche de lien social
- l'accessibilité matérielle facilitée (prix, information...)
- le réseau amical, familial, professionnel qui encourage et fait circuler l'information
- l'accompagnement dans la pratique qui permet une découverte plus aisée.

» **Les freins exprimés dans la pratique et la découverte de l'offre**

Des facteurs matériels :

- le coût, parfois le «manque de temps», la distance et les transports
- le manque de lisibilité de l'information : un «trop plein», trop dispersée, créant un frein à la découverte car vécu comme un facteur «décourageant».

Ces freins peuvent être dépassés quand il y a une volonté forte et/ou une habitude ancrée.

Des facteurs sociaux

- le «bouche à oreilles» comme système d'information qui limite l'exploration de domaines culturels éloignés de son milieu socioculturel
- une certaine inhibition sociale.

► 3. Trois approches pour une lecture affinée de ces constats

» Une identification au territoire difficile en terme de culture

S'identifier culturellement à un territoire suppose la réunion de deux facteurs :

- une représentation claire et positive du territoire...
- ... mêlée à des pratiques culturelles effectives.

Sur l'agglomération ces 2 facteurs ne sont pas réunis du fait :

- du poids et de l'image de la ville centre dans les représentations
- que cette image de Bordeaux a tendance à occulter toute autre représentation
- que c'est une image ambivalente, parfois négative au travers de son côté élitaire
- du manque d'une information globale, centralisée et accessible à tous
- d'une vision partielle laissée aux habitants de la culture sur l'agglomération...
- ...et une impression que seuls les grands événements constituent la «culture bordelaise».

La distance entre Bordeaux et la commune d'habitation vient accentuer ce phénomène :

- plus la ville d'habitation sera éloignée de la ville centre, plus les pratiques culturelles seront tournées vers les lieux d'habitation ou limitrophes
- plus la commune d'habitation présente une offre visible et importante, plus les habitants la fréquentent

» Différents cheminements de la culture (culture *In* et *Off* / culture de masse et élitaire)

L'image de l'offre culturelle sur le territoire bordelais :

- une culture vue comme élitaire qui, loin d'être rejetée, est simplement vécue par certains des habitants et acteurs culturels rencontrés comme difficile d'accès... Elle constitue la culture *In*, parfois perçue comme dominante et trop restreinte sur l'agglomération (arts «classiques», patrimoine).
- une culture de masse identifiée et connue mais qui est vue comme trop peu soutenue et trop peu encouragée par les institutions, trop dans le *off*, bien que répondant à une attente du public.
- une dynamique difficile dans le passage de l'offre du *Off* vers le *In* et de l'élitaire vers une culture de masse.

Il existe donc une problématique d'image véhiculée par une culture médiatisée et portée par les institutions dans laquelle certains acteurs et publics ne se retrouvent pas.

- Pour certains témoins, il ne s'agit pas d'une problématique d'image à enrichir ou modifier mais d'appropriation par le plus grand nombre de cette culture dominante.
- C'est davantage la répartition des moyens entre le *In* et *Off* qui est remise en cause par les acteurs culturels que le manque de moyens en général.

Pratiques et accès à la pratique culturelle :

- Un accès à la pratique facilité dans le cadre de l'accès à la culture institutionnelle :
 - une bonne chose
 - mais constat parfois d'un manque d'accompagnement social.
- Un accès à la pratique vers des offres plus «confidentielles» insuffisant
 - qui mènerait vers une culture venant de la base, plus alternative
 - qui mériterait d'être davantage favorisé.

Ce n'est donc pas le manque d'aide matérielle favorisant l'accès à la culture qui est globalement remis en question, c'est plus une question de pondération entre ces deux cheminements d'accès à la culture.

Selon les témoins, loin d'être antinomiques ces deux processus et ces deux cultures sont complémentaires doivent être encouragés afin de démocratiser et de favoriser l'accès de tous aux différentes cultures.

» Pas une pratique mais des pratiques : l'accès de publics divers à des offres multiples

Selon la diversité des publics l'accès à l'offre va différer :

- en fonction d'un accès différent à l'information selon les publics :
 - le «Bouche à oreille» (le réseau social)
 - le lieu d'habitation
- en fonction d'un accès matériel différent selon les publics :
 - les situations géographiques
 - les situations familiales
 - les situations économiques.

Cet accès à l'offre va différer également :

- en fonction d'un accès social différent selon les publics :
 - les situations socioculturelles
 - les générations.
- en fonction d'un rapport au territoire différent selon les publics :
 - le regard porté sur l'offre culturelle présente sur la commune d'habitation
 - le type de pratiques : des pratiques guidées soit par la recherche d'offres précises, soit par l'exploration d'un territoire proche.

► 4. Freins et leviers pour l'émergence de projets culturels transcommunaux

» La question de la mise en place de projets culturels trans-communaux

Les avantages à la réalisation de projets culturels trans-communaux :

- apport de sens et de cohérence au développement du territoire (la culture comme ciment ou fondation d'un projet de territoire)
- intérêts économiques : mutualisation de moyens, économies d'échelle
- possibilité d'un élargissement des publics
- possibilité de gommer les inégalités des territoires.

Les difficultés de mise en place :

- la culture vue comme le « pré-carré » des communes et des politiques communales.
- des freins liés au multi partenariat entre les différents opérateurs, communes, collectivités...
- des réseaux d'acteurs fragiles ou limités et une méconnaissance mutuelle.

Les leviers qui peuvent être actionnés :

- encourager une meilleure connaissance mutuelle des acteurs de la vie culturelle de l'agglomération
- mettre en place et accompagner par exemple par de l'ingénierie culturelle à une échelle transcommunale : mise à disposition de lieux ou de moments de partage d'expériences
- se nourrir d'expériences de culture à une échelle transcommunale sur d'autres territoires
- s'appuyer sur une communauté de destin favorisant la coopération entre communes partageant les mêmes problématiques, sociales, économiques, territoriales (exemple des Hauts de Garonne)...
- s'appuyer sur une idée, un projet fédérateurs (exemple de Bordeaux 2013).

► 5. Réflexions et pistes d'action autour d'un futur appel à projet

» L'échelle transcommunale : une échelle territoriale pertinente

Quelques éléments légitimant l'approche transcommunale pour mener à bien des projets culturels :

- L'agglomération bordelaise se scinde en territoires transcommunaux pertinents pour l'action avec des enjeux, des problématiques communs.
- Les systèmes de transport individuels et collectifs relativement efficaces sur l'agglomération permettent d'envisager une mobilité des publics et des acteurs à une échelle transcommunale.
- La demande de davantage de lien et de connaissance mutuelle des différents acteurs de la vie culturelle à une échelle transcommunale est réelle et légitime cette approche.
- Les témoins rencontrés insistent sur la richesse de l'offre et sur le manque d'articulation, de cohérence et de visibilité à une échelle supra-communale.
- Les territoires réels de pratique culturelle sur l'agglomération sont d'ores et déjà en grande partie transcommunaux.

» Des attentes concrètes de la part des publics auditionnés

Accompagner l'émergence de projets culturels transcommunaux :

- accompagner, soutenir, porter le développement d'actions et de projets culturels d'ores et déjà transcommunaux.
- favoriser la mobilité d'offres ou de politiques culturelles à une échelle transcommunale
- encourager la coopération et la mise en réseau de structures et d'acteurs culturels.

- réaliser un état des lieux de l'offre, des équipements et des acteurs culturels
- mettre en commun les moyens existants pour faire émerger des offres à une échelle transcommunale.

Encourager les pratiques culturelles transcommunales :

- favoriser l'accès matériel à l'offre
- favoriser l'accès social à l'offre
 - pass abonnement trans-culturel, transcommunal
 - tiers facilitateur
- favoriser l'accès à l'information
 - étendre et rendre visible à une échelle transcommunale des supports d'information déjà existants
 - favoriser l'émergence d'un média d'information transcommunal, accessible et visible par le plus grand nombre, recensant une offre exhaustive sur un territoire élargi.

» Au regard de l'appel à projet : des questionnements à prendre à compte

L'offre culturelle jugée suffisante et de qualité sur l'agglomération :

- Une réelle pertinence à s'appuyer sur l'offre existante
- Culture In ou Off, culture de masse ou élitaire :
 - Y a-t-il un «type» de culture à encourager davantage ?
 - Faut-il venir enrichir une culture institutionnelle considérée comme limitée dans son offre ?
 - Faut-il encourager davantage le développement d'offres aujourd'hui plus confidentielles ?

Le besoin de lien entre les acteurs des projets

- Ce lien se construira-t-il de facto avec la mise en place de projets transcommunaux ?
- Ce lien est-il un préalable sans lequel les projets n'émergeront pas ?
- Et dans ce cas comment créer ce lien ? Sur quelles bases ?

Les difficultés d'accès à la pratique :

- Accès matériel :
 - Faciliter la mobilité : mobilité de l'offre ou des publics ?
 - Un accès à l'information facilité pour tous et à toutes les offres ?
 - A quelles offres ?
 - Accès social :
 - Doit-on faciliter l'accès social vers une culture élitaire ou populaire ?
- Les deux ?
- Doit-on favoriser spécifiquement l'accès des personnes les moins aisées socio-culturellement ?
 - Doit-on plutôt favoriser la découverte pour tous ?
 - Peut-on faciliter l'accès au plus grand nombre tout en prenant en compte les spécificités des publics ?

» **Des priorités pour l'action : les points importants et les écueils à éviter**

Sur la pratique :

- nécessité de prendre en compte de la diversité des publics
- l'accès social bien plus freinant que l'accès matériel (dépasser les inhibitions et les préjugés).

Sur les projets :

- Eviter la logique de guichet : danger que les projets ne se construisent uniquement dans ce sens et soient au final des coquilles vides.
- On ne peut pas favoriser en soi l'identification culturelle à un territoire, elle peut difficilement être un critère d'appel à projet. Elle est une conséquence du bon fonctionnement de ces projets.

Au-delà de son acception institutionnelle, la notion de métropole comme espace de vie est aujourd'hui une évidence pour de nombreux citoyens : on habite dans une commune, on travaille dans une autre, on fait du sport ou on va au spectacle dans une autre encore...

Plus que l'intercommunalité (qui fait référence à un territoire administratif), c'est la « transcommunalité » (au sens territorial) et sa capacité de développement qui interroge. Quelle stratégie urbaine? Quelle place pour la culture, vecteur de lien et d'identités d'un territoire? Quels interlocuteurs institutionnels?

C'est en partant de ces questions que le C2D s'est lancé dans une proposition à La Cub d'appel à projet, pour encourager les initiatives culturelles qui partent de, qui ébauchent et qui parlent avec ce territoire métropolitain.

Pour nourrir sa proposition, le C2D a commandé une étude participative qui l'a éclairé sur les possibles, les freins, les rêves, et lui a permis d'échanger avec des acteurs institutionnels, des acteurs culturels (opérateurs, artistes) et des habitants (pratiquant ou pas la culture au sens large).

Il en ressort une proposition qui a autant vocation à répondre à un manque en créant du lien et du sens à l'échelle de la métropole qu'à enrichir la réflexion de la Communauté urbaine sur une évolution de ses compétences.

Conseil
de Développement Durable
de l'agglomération bordelaise

C2D - Conseil de développement durable
de l'agglomération bordelaise
La Cub esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex
05 56 93 65 11 – c2d@cu-bordeaux.fr
www.lacub.fr & sur facebook

COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX
LACUB
www.lacub.fr



CND un espace de démocratie participative